

Comment verser votre taxe d'apprentissage ? (avant le 28 février 2013)

- Vous devez passer par l'intermédiaire d'un Octa (*organisme collecteur de la taxe d'apprentissage*)
- Vous devez remplir le bordereau de versement : 2 possibilités

1) si vous avez un ou des apprentis(es) de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier :
Vous avez l'obligation d'affecter à nos sections d'apprentissage d'accueil, le coût de la formation (*publié par la préfecture de haute Garonne*) dans la limite de votre quota disponible :

Nom et prénom des apprentis	Nom et adresse des sections d'apprentissage d'accueil	Diplôme préparé

→ Pour compléter votre versement par du hors quota (*barème*), il vous faut remplir « le tableau de versement pour les établissements » en indiquant à nouveau :

- L'adresse de l'établissement : SA Université Toulouse III - Paul Sabatier
118 route de Narbonne, 31062 Toulouse cedex 9
- L'intitulé de la formation (*liste ci-dessous*)

2) Si vous n'avez pas d'apprenti(e) de l'université Toulouse III - Paul Sabatier :
Vous pouvez nous apporter votre soutien en nous versant une partie de votre quota libre. Nos formations sont également habilitées à percevoir les catégories B et C de plein droit et par cumul les catégories (A + B) et les catégories (B+C).

Exemple de tableau à remplir sur les bordereaux pour le versement du quota libre et du hors-quota

Intitulé des formations	Nom et adresse	Montant	Quota	A	B	C	
DUT GEII Génie électrique et Informatique Industriel (35020105M)	SA Université Toulouse III - Paul Sabatier 118 route de Narbonne 31 062 Toulouse Cedex 9				x		
Licence pro GF Génie de la formulation (25022204N)					x		
Licence pro VM Santé visiteur médical (25033107W)						x	
Licence pro DISTRISUP ou MGR Commerce et distribution Management et gestion de rayons (25031201M)						x	
DUT GMP Génie mécanique et productique (35025101M)						x	
Licence pro CPSE Conception et production de systèmes électroniques (25025506P)						x	
Licence pro ICP Ingénierie de la conception et prototype (25020027N)						x	
Licence pro MEST Métiers de la Santé au Travail (25033116P)						x	
Licence 3 Miage Méthode informatiques appliquées à la gestion des entreprises (20532606M)						x	
Licence pro CISPM Activités et techniques de communication Conception et intégration de services et produits multimédia (25032013M)						x	
Master pro STRI Ingénierie des systèmes de télécommunications et réseaux informatiques (13532606N)							x
Master pro Miage Méthode informatiques appliquées à la gestion des entreprises (13532605P)							x

MFCA – pôle alternance / 05 61 55 66 30 / mfca-alternance.contact@univ-tlse3.fr

© Pôle communication - création graphique - Pierre DENIS

Taxe d'apprentissage 2013

Nos apprentis sont vos futurs collaborateurs

Soutenez le développement de l'apprentissage à

L'université Toulouse III Paul Sabatier

Construisons des parcours de formation sur le long terme

Offrons aux étudiants-apprentis des **métiers** un environnement technologique **performant**

Intégrez des apprentis au sein de **formations adaptées** à vos besoins et vos secteurs d'activité

Contribuez au **succès** des formations en apprentissage

Valorisez votre impôt



Université
Paul Sabatier
TOULOUSE III

Mission formation continue et apprentissage
Pôle alternance



Votre taxe d'apprentissage représente 80% de nos sources de financement

- En **2012/2013**, le pôle alternance accompagne plus de 270 apprentis et 122 entreprises nous font confiance pour la formation de leurs apprentis
- Sur les 9 dernières années :
 - ➔ **1 423** apprentis formés
 - ➔ **98%** de réussite
 - ➔ **81%** d'insertion à 4 mois après l'obtention du diplôme dont **61%** d'insertion dans les entreprises d'accueil
- **12 formations** en apprentissage de bac +2 à bac +5

Pour votre entreprise, c'est l'opportunité



- d'accompagner le développement des compétences des futurs diplômés
- d'améliorer les conditions et la qualité des formations de vos futurs salariés
- d'investir dans les formations de votre choix et en devenir un partenaire privilégié
- de promouvoir le développement des formations en apprentissage

Pour nos apprentis, c'est l'assurance de bénéficier

- de l'expertise de professionnels reconnus dans leur domaine
- d'un environnement performant en adéquation avec vos secteurs d'activité
- d'un suivi individualisé avec un double tutorat en entreprise et à l'université

Pensez à nous verser votre taxe d'apprentissage

*Participez au développement de formations d'excellence en
adéquation avec vos secteurs d'activité*

*Nos formations sont habilitées à percevoir **le quota et le hors quota***



En 2012, grâce à votre soutien pour nos sections d'apprentissage, nous avons pu financer :

- De nombreuses interventions de professionnels
- Plus de 250 visites en entreprise
- L'acquisition de matériels pour nos plateformes technologiques (*ordinateurs, rhéomètre ...*)